

Times accuse OpenAI et Microsoft de violation des droits d'auteur



Le bâtiment du « New York Times », à New York, le 1^{er} février 2022. ANGELA WEISS / AFP

Le *New York Times* a initié des poursuites contre OpenAI et Microsoft pour violation de droits d'auteur. Les poursuites ont été déposées devant un tribunal de New York le mercredi 27 décembre.

Un préjudice estimé à « plusieurs milliards de dollars »

Selon la plainte, le journal estime le préjudice subi à plusieurs milliards de dollars, à la fois sur le plan concret et juridique. Le quotidien affirme que « l'IA générative des

défenseurs repose sur des modèles d'apprentissage massif qui ont été construits en copiant et utilisant des millions d'articles du Times protégés par les droits d'auteur ».

Le New York Times a également déclaré avoir tenté en vain de négocier avec les deux entreprises pour obtenir une compensation adéquate pour l'utilisation de ses contenus. Une porte-parole a souligné que « les lois sur les droits d'auteur protègent notre journalisme. Si Microsoft et OpenAI veulent utiliser notre travail à des fins commerciales, la loi les oblige à demander d'abord la permission, ce qu'ils n'ont pas fait jusqu'à présent ».

Mi-décembre, OpenAI avait conclu un accord avec le groupe allemand Axel Springer, éditeur notamment du tabloïd Bild, pour rémunérer la fourniture de contenus du groupe dans les réponses aux requêtes des utilisateurs de ChatGPT.

Article rédigé par Le Monde avec AFP